



Nancy, jeudi 25 août 2016

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2016/04770

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Insuffisance de la ressource en eau**CANAL DES VOSGES****Limitation des fausses bassinées (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 25/08/2016 à 14:00

- o **Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud)**
entre les pk 25.820 (Pont tête aval écluse 47 de Messein) et pk 147.353 (Jonction avec la Saône canalisée)

Regroupement de bateaux (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 25/08/2016 à 14:00

- o **Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud)**
entre les pk 25.820 (Pont tête aval écluse 47 de Messein) et pk 147.353 (Jonction avec la Saône canalisée)

Commentaire :

Les usagers sont informés qu'en raison de la baisse du débit des cours d'eau, les mesures de restriction suivantes sont mises en place à compter du 25 août 2016 à 14 h 00 :

- les fausses bassinées sont limitées. Les passages des bateaux montants et avalants sont coordonnés au maximum.
- le regroupement des bateaux de plaisance est obligatoire aux passages des écluses et s'effectue selon les consignes données par les agents de Voies navigables de France. Ce regroupement pourra occasionner des attentes limitées à une heure.

Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d'eau qui devront se conformer aux instructions données par les agents de Voies navigables de France.

Service(s) à contacter :

UTI Canal des Vosges, 1, Avenue de la Fontenelle, BP 266, 88007 EPINAL

Tél : 03 29 34 19 63 - Fax : 03 29 31 14 30

ADVE Nancy, 2 rue Victor, 54000 NANCY

Tél : 0383170101 - Fax : 0383351867

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

UTI Canal des Vosges

1, Avenue de la Fontenelle - BP 266

88007 EPINAL

Tél : 03 29 34 19 63 - Fax : 03 29 31 14 30

Chef d'Arrondissement

Signé

Jean-Marie HAM